

Avis aux étudiants concernés par un transfert d'inscription

Il est porté à la connaissance des étudiants, concernés par un transfert d'inscription, que le traitement de leurs demandes se déroulera selon le planning suivant :

Dépôt des demandes	Du 12 au 15 Octobre 2020
Affichage de la liste des étudiants autorisés à s'inscrire	20 Octobre 2020
Inscription	Le 22 et 23 Octobre 2020

Les dossiers des demandes de transfert d'inscription doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande d'inscription manuscrite.
- Le formulaire dûment rempli (à télécharger sur le site de la Faculté : www.fsac.ac.ma).
- Copie conforme du Baccalauréat.
- Copie des relevés de notes du parcours des années après le Baccalauréat.
- Copie de l'attestation d'inscription ou de réinscription dans l'établissement d'origine.
- Certificat de résidence de l'étudiant, délivré par le commissariat de police, montrant qu'il réside dans le secteur territorial de la Faculté des Sciences Aïn Chock : Aïn Chock- Hay Hassani - El Fida Mers-Sultan – Casa Anfa - Benslimane et Nouaceur).
- Attestation de travail ou de non emploi (شهادة عدم الشغل) du père ou du tuteur.
- Copie de la CNIE de l'étudiant.